



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Planification économique

Question au Gouvernement n° 3072

Texte de la question

PLANIFICATION ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. Bastien Lachaud. Dix pour cent de récession ; un million de chômeurs en plus ; une sixième extinction de masse des espèces vivantes ; des incendies gigantesques qui frappent la Sibérie après l'Australie : l'effondrement menace. Nous ne pouvons pas continuer comme avant, et pourtant c'est ce que vous faites.

M. Fabien Di Filippo. C'est pire qu'avant !

M. Bastien Lachaud. Il ne s'agit pas de relancer mais de bifurquer. En distribuant les milliards à Air France, Renault, Derichebourg, sans contrepartie, ni sociale, ni environnementale, vous subventionnez des licenciements pour satisfaire vos amis du CAC 40. Vous n'avez aucune vision, ni pour la France, ni pour l'intérêt général. Vous laissez notre pays perdre des savoir-faire indispensables à sa souveraineté et à la transition écologique, tout cela par pure idéologie, parce que vous refusez jusqu'à l'idée même de planification.

Or la planification n'est pas une idée neuve en France ! Le général de Gaulle lui-même l'a voulue, et en 1946, elle a permis le redressement de la patrie.

M. Pierre Cordier. Vive le général de Gaulle ! Allez, dites-le !

M. Bastien Lachaud. Aujourd'hui, il ne s'agit évidemment plus d'électrifier le pays, de construire des autoroutes ni d'installer le téléphone dans tous les foyers : il s'agit de planifier la bifurcation écologique.

Le groupe de la France insoumise vous fait quatre propositions pour sortir la France de l'ornière et parer à l'urgence, grâce à de grands travaux écologiquement utiles : la rénovation thermique des bâtiments, la rénovation des canalisations, qui laissent échapper 20 % d'eau, la relance d'un réseau ferré dense dans l'ensemble du territoire, et enfin le développement des énergies propres, y compris pour le transport. Relocalisez grâce à un protectionnisme solidaire ! Placez la France à l'avant-poste face aux nouvelles frontières de l'humanité que sont la mer, l'espace et le numérique ! Ne laissez pas ces secteurs devenir des zones de non-droit et d'exploitation aveugle des ressources ! Enfin, agissez de manière coordonnée en rétablissant le commissariat général au plan ! Ces propositions sont faites de bonne foi. Êtes-vous prêt à vous en saisir ? (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances*. Je vous remercie pour votre enthousiasme concernant la rénovation thermique ; il fera plaisir à Julien Denormandie, qui travaille sur ce sujet depuis déjà trois ans avec Emmanuelle Wargon et le ministère de l'économie et des finances ! (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. Sébastien Jumel. Depuis, il vend des Damart ! (*Sourires.*)

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État*. J'attends donc sincèrement que vous approuviez les nombreux plans que nous comptons présenter dans ce domaine ! De même, votre enthousiasme concernant le ferroviaire fera chaud au cœur à Jean-Baptiste Djebbari, qui a lui aussi largement entamé cette transition, sans vous avoir attendu pour la juger utile à la patrie. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Il n'est pas nécessaire de se doter d'un commissariat général au plan, puisque l'équipe gouvernementale est déjà pleinement engagée dans la transition écologique et numérique. Nous ne parlons pas, nous agissons, monsieur Lachaud ! Nous travaillons à des mesures concrètes, comme le plan de soutien aux entreprises, qui est évidemment accompagné de contreparties écologiques. (Exclamations sur les bancs du groupe FI.) Prenons l'exemple d'Air France et de la suppression des liaisons de moins de deux heures au départ de Paris, au profit du train : voilà une mesure concrète qui peut immédiatement entrer en vigueur ! Je vous invite donc à relire les différents plans que nous proposons...

M. Éric Ciotti. Lisez plutôt la note de M. Le Gendre !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État*. ...qu'il s'agisse du plan de relocalisation de l'automobile de 1 milliard d'euros, ou du plan destiné à soutenir la filière aéronautique que nous avons présenté ce matin, d'une ampleur sans égale depuis cinquante ans. Nous sommes particulièrement en avance.

Mme Mathilde Panot. Vous êtes en retard sur tout !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État*. Plutôt que de proposer des primes à la conversion pour remplacer un avion fortement pollueur par un autre avion presque aussi fortement pollueur, nous financerons une transition massive vers des avions à consommation énergétique sobre à l'horizon de 2026, et totalement décarbonés à l'horizon de 2035. Voilà des actions précises et concrètes, qui contribueront à réindustrialiser la France ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

M. Sébastien Jumel. Elle ferait une bonne ministre de l'économie ! Vous ne trouvez pas, monsieur Le Gendre ?

M. Fabien Di Filippo. Vous êtes à la dérive !

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. La rénovation thermique, nous l'attendons toujours ! Et dans le ferroviaire, vous ne savez que fermer les petites lignes. Vous faites le contraire de ce que vous dites ! Vos propositions, c'est du vent ! En réalité, le marché est incapable de résoudre le problème... (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)

M. le président. Merci, monsieur le député.

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3072

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juin 2020](#)